



POINTS D'INTÉRÊT

Butte de la Roche (panorama)

De ce point culminant à 47 mètres d'altitude, se dévoile un panorama sur les vignes, le Château et le Marais de Goulaine mais vous pouvez aussi y deviner le sillon de Bretagne, ou à quelques kilomètres à vol d'oiseau, la tour Bretagne et le pont de Cheviré ! Une table d'orientation permet de comprendre le paysage environnant. Celui-ci est superbe en toutes saisons : vastes plans d'eau en hiver, immenses prairies ponctuées de saules et sillonnées de canaux en été.

Moulin du Pé (panorama)



Édifié à 64 mètres d'altitude, ce moulin, qui a perdu son toit conique, date de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il a été transformé en calvaire en 1957. Depuis son sommet, il offre un superbe panorama sur le vignoble, les clochers voisins et le marais. Une table d'orientation permet de situer les communes alentour.

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritiques et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GRP [®] de Pays	PR [®] Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95
Bureau d'information touristique de Vallet 02 40 36 35 87
www.levignobledenantes-tourisme.com



CIRCUIT DES MOULINS ET DE L'OUEN

*Entre vignes,
moulins et marais*

Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes / Hadrien Brunner, Damien Bénéreau - Édition 2020



14 km

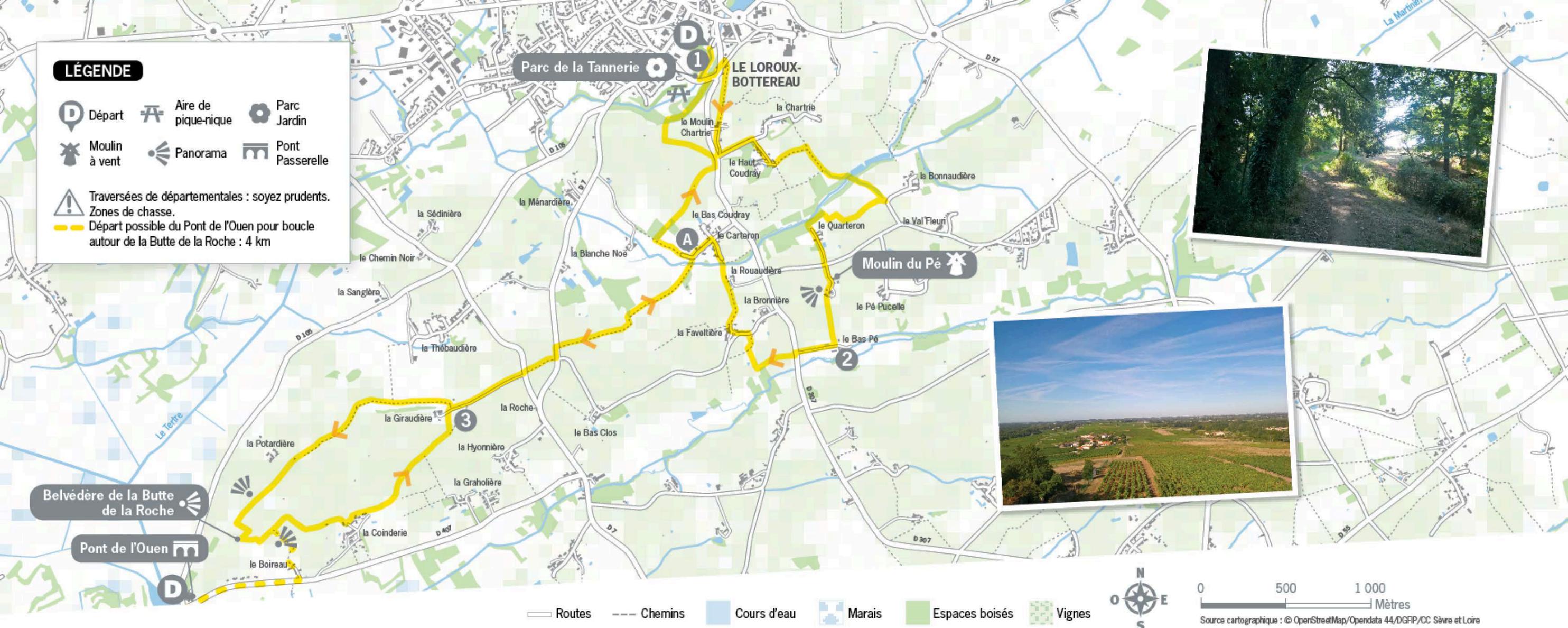


3h30

Balisage



Parc de la Tannerie
(accès rue des moulins)



PAS À PAS CIRCUIT DES MOULINS ET DE L'OUEN

GPS - Parc de la Tannerie
Lat 47,235/ Long -1,346

D 1 Du parking, dans le parc de la Tannerie, prenez à gauche dans un chemin ombragé qui mène à un talus qui serpente pour rejoindre la route. À la barrière en bois, suivez à gauche sur le trottoir pour traverser le passage piéton et rejoindre la rue en face. Après quelques mètres, tournez à droite pour rejoindre un chemin qui monte dans les vignes et traverse le hameau du Moulin Chartrie. En bas du village, suivez la petite route à gauche puis tournez à droite vers le Haut Coudray. Prendre après les maisons le chemin de vignes qui monte à un calvaire. Au calvaire, prenez le chemin à droite et poursuivez tout droit par un chemin creux en sous-bois. À la sortie du chemin, prenez à droite dans les vignes puis ensuite le 2^e chemin à droite puis à gauche pour longer un sous-bois. Remontez ensuite à gauche vers le village et traversez la route pour rejoindre le Moulin du Pé. Traversez le hameau et suivez le petit passage entre les maisons. Poursuivez le chemin tout droit jusqu'à la route.

2 À la route, prenez à droite, traversez la D 307, prenez le chemin en face et suivez-le toujours à droite. À la route, tournez à gauche, entrez dans le hameau de la Faveltière et suivez à droite le chemin entre les maisons. Continuez tout droit pour rejoindre la Rouaudière et prenez à gauche la rue du Petit Clos. En bas de la rue, suivez tout droit le chemin dans les vignes. À la route, tournez à gauche puis aussitôt à droite, traversez la D 7 et continuez tout droit pour rejoindre La Giraudière.

3 Juste avant les maisons, tournez à droite et de suite à gauche le long de la haie dans le chemin. Poursuivez sur le chemin puis serrez ensuite à gauche pour poursuivre le long d'une clôture. Continuez à gauche dans un chemin ombragé. À la sortie du chemin, poursuivez entre le talus et les vignes, ressortez du talus au niveau de la 2^e ouverture à gauche pour continuer à cheminer dans les vignes. Au carrefour dans les vignes, tournez à gauche puis ensuite à droite pour rejoindre la table d'orientation de la Butte de la Roche. À cet endroit, tournez à gauche et poursuivez le chemin à gauche dans les vignes

puis à droite ensuite. Au niveau du village, prenez à droite sur la route et de suite à gauche pour longer les vignes à nouveau. Poursuivez toujours tout droit jusqu'à une patte d'oie où vous tournez à gauche pour rejoindre le village de la Giraudière. Repartez à droite sur la route pour refaire le même trajet qu'à l'aller jusqu'au point **A**.

A Revenu en bas de la rue du Petit Clos, tournez à gauche, et poursuivez sur le chemin ombragé sur la droite et continuez tout droit le long des parcelles de vignes. Au niveau de la route, tournez sur la gauche en continuant de longer les vignes. Tournez dans le 2^e chemin de vignes à droite puis à droite pour rejoindre tout droit le chemin ombragé de l'ancienne voie de chemin de fer. Parcourez ce chemin jusqu'à rejoindre la route. Traversez sur le passage piéton et rejoignez par la barrière amovible le sentier naturel permettant de rejoindre le parc de la Tannerie.